
CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE FORMATION

Article 1 : Définitions

Le présent document constitue les Conditions Générales de Prestations de Formation (CGPF) applicables à toute formation passée auprès de la société AESTRIA, SAS, immatriculée au RCS sous le numéro SIRET 897 587 275 00016, dont le siège social est situé 40A rue du Vignoble, 57070 Metz.

On entend par « CLIENT » la personne s'inscrivant aux formations du Prestataire.

Article 2 : Champ d'application des présentes Conditions Générales de Prestations de Formations

Sauf convention expresse contraire, les présentes Conditions Générales de Prestations de Formation (Ci-après « CGPF ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations de formation conclues entre AESTRIA et le Client. Ces dernières sont à la disposition du Client sur le site Internet www.aestria.fr, et doit en prendre connaissance avant la réalisation de toute demande de devis.

Les présentes CGPF prévalent sur tout autre document du client, y compris ses conditions générales d'achat. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGPF, sauf dérogation écrite, expresse et préalable acceptée par AESTRIA. Aucune condition contraire ne saurait être opposée à AESTRIA sans acceptation formelle.

Ces conditions s'appliquent sur l'ensemble du territoire français, sans préjudice d'interventions ponctuelles en dehors de cette zone, qui seront encadrées par des conditions particulières ou devis spécifiques. AESTRIA se réserve le droit de modifier les présentes CGPF à tout moment, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande.

Le présent contrat est réputé cessible.

Article 3 : La gestion des commandes

1. Identification du Client

Le Client peut demander un devis à la formation :

- Directement par e-mail (formations@aestria.fr) ou téléphone (03.72.39.60.01).
- Par le formulaire de contact remplissable en ligne sur le site www.aestria.fr/contact-formations/

A l'issue d'une première demande de devis, chaque nouveau Client doit indiquer ses coordonnées, notamment :

- Son nom, prénom
- Son email, numéro de téléphone
- Son statut

2. Validation de l'inscription réalisée par le Client

Tout devis réalisé et de ce fait validé par le Client entraîne l'acceptation des CGPF du Prestataire.

Chaque commande fera l'objet d'une confirmation par mail par le service de formation dans lequel sera résumé l'ensemble des prestations choisies par le Client.

L'inscription ne sera définitivement enregistrée qu'après avoir complété les différentes informations nécessaires à la conclusion du contrat et payé le prix.

AESTRIA se réserve le droit de refuser une commande en cas d'insolvabilité du client, de litige existant, de refus de financement ou de non-conformité du cahier des charges.

Le contrat de prestation ne prendra effet qu'après acceptation du dossier par le bailleur ou par AESTRIA. En cas de refus, la commande pourra être annulée sans frais pour AESTRIA, auquel cas les coûts resteront à la charge du client.

Article 4 : Modalités de paiement

1. Modalités de paiement

Le prix est payable au siège du Prestataire :

- Par chèque à l'ordre d'AESTRIA
- Par virement avec pour libellé : Nom/Prénom – FORMATION / AESTRIA
 - Banque : Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
 - IBAN : FR76 1470 7000 4433 0217 2440 755
 - BIC : CCBPFRPPMTZ
 - Domiciliation : METZ GARE
- Par moncompteformation : En cas de paiement par ce procédé, le Client quitte l'application des présentes conditions générales de prestations.

2. Non règlement

Les paiements effectués par le Client ne sont définitifs qu'après encaissement par AESTRIA des sommes dues suite au devis réalisé.

En cas de défaut de paiement, ou de paiement partiel, l'inscription du Client ne sera pas prise en compte par AESTRIA.

AESTRIA se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une demande de prestation d'un Client pour lequel des problèmes (fraude ou impayé) seraient déjà survenus.

Article 6 : Limitation de la responsabilité du Prestataire

AESTRIA garantit la conformité des prestations, mais sa responsabilité est strictement limitée à la valeur contractuelle du service fourni.

AESTRIA ne pourra être tenue responsable des retards ou manquements en cas de force majeure, incluant :

- Pandémie, catastrophe naturelle, incendie, inondation ;
- Grèves générales, blocage de transport ou rupture d'approvisionnement ;
- Attaques informatiques, cyberattaques ou défaillance majeure d'infrastructure tierce.

Article 7 : Réclamation

Pour toute réclamation, le Client pourra contacter AESTRIA à l'adresse mail : formations@aestria.fr

Article 8 : Droit de rétractation

Le droit de rétractation n'est applicable que lorsque trois conditions strictes sont respectées :

- L'entreprise doit employer au maximum 5 salariés ;
- Le contrat doit être conclu « hors établissement » (démarchage par un vendeur en dehors de son établissement commercial) ;
- L'objet du contrat ne doit pas entrer dans « le champ d'application de l'activité principale » du professionnel.

En dehors de ces conditions, les professionnels ne bénéficient pas de droit de rétractation. Le client ne bénéficie pas de droit de rétractation s'il a conclu un contrat par internet ou par téléphone.

1. Principe

Selon l'article L121-25 du Code de la consommation, article disposant : « Dans les 14 jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par écrit. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

De ce fait, suite à la validation du devis, le Client dispose du droit de se rétracter, sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Le délai de rétractation commence à courir au jour d'acceptation du devis aux différentes formations.

La réalisation de la première formation ne pourra donc avoir lieu qu'à l'issue du délai du droit de rétractation, sauf si le Client informe AESTRIA qu'il entend renoncer par écrit à son droit.

2. Procédure

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa volonté de se rétracter à l'adresse mail : formations@aestria.fr

Afin que le droit de rétractation soit effectif, le Client doit envoyer sa volonté de se rétracter avant l'expiration dudit délai.

Si le Client respecte les délais imposés par la loi, AESTRIA remboursera le Client à hauteur de 85% de tous les paiements perçus par le Client, dans un délai de 14 jours à compter du jour où AESTRIA sera informé de la décision de rétractation du Client. Les 15% restant correspondent aux frais d'annulation.

Article 9 : Confidentialité et utilisation des coordonnées des Clients

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au Règlement Général (UE) 2016/679 sur la Protection des Données (RGPD), AESTRIA est amené à traiter des données à caractère personnel du Client.

De ce fait :

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ses données personnelles. Ce droit peut être exercé par le Client en contactant AESTRIA.

- AESTRIA est amené à collecter des données Personnelles : Seront collectés auprès du Client son nom, prénom, civilité, adresse e-mail, adresse de facturation, numéro de téléphone portable, informations et modalités de paiement ;
- La finalité des traitements de Données Personnelles sont obligatoires à la gestion de la relation contractuelle ;
- Les informations collectées seront également utilisées afin de proposer de nouvelles offres et de newsletters par courrier ou par courriel après acceptation du Client. Elles ne seront pas diffusées, échangées ou vendues.

Les Données Personnelles du Client sont conservées par AESTRIA pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une durée de trois ans suivant la fin de la relation commerciale pour la finalité de prospection commerciale.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Le contenu des formations, ainsi que les études, plans, catalogues, spécifications, recommandations techniques, productions réalisées par AESTRIA restent sa propriété et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une reproduction ou utilisation sans son accord préalable et écrit.

Article 11 : Loi applicable et tribunal compétent

Les présentes CGPF sont régies par le droit français. Tout litige fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, le tribunal de commerce de Metz est seul compétent, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Article 12 : Inaccessibilité du contrat

Les contrats de services sont inaccessibles sans autorisation écrite d'AESTRIA.

Article 13 : Clause réputée non écrite

Si une clause du présent contrat devait être déclarée nulle, celui-ci restera applicable dans ses autres dispositions.